

SECTION I - AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE DE MARCHÉ PUBLIC

Objet : Réhabilitation de salle numérique au profit des Centres de Promotion Sociale des Aveugles de Cotonou, de Parakou et le centre Siloé de Comé

Référence : DRP n°005/MND/ABSU-C EP/PRMP/S-PRMP du 04 DEC 2020

1. Cet avis d'Appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés, publié sur le site des marchés publics du Ministère de l'Économie et des Finances (SIGMaP).
2. L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réhabilitation de salle numérique au profit des Centres de Promotion Sociale des Aveugles de Cotonou, de Parakou et le centre Siloé de Comé.
3. L'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation de salle numérique au profit des Centres de Promotion Sociale des Aveugles de Cotonou, de Parakou et le centre Siloé de Comé.

Ces travaux constituent un lot unique et indivisible

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- être en règle vis-à-vis de la législation fiscale et administrative béninoises ;
- disposer du matériel et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.
- avoir d'expérience dans la réalisation des marchés analogues.

BON A LANCER

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois au maximum.
6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix tel que défini dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Béninoise du Service Universel des Communications Électroniques et de la Poste (ABSU-CEP) ; Tél: 00229 21 32 53 42 ; 08 BP: 933 Cotonou – Gbégamey ; Carré 908 Immeuble "BASSAM" et l'obtenir sans frais à l'adresse mentionnée ci-dessus de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures (heure locale) à compter du10.8 DEC 2020.....
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires dont un (01) en originale et une (01) copie physique. Une copie électronique sur clés USB de chaque proposition devra être jointe dans l'enveloppe contenant l'originale de l'offre à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au 2^{ème} étage de l'immeuble "BASSAM" ; carré 908 Gbégamey au plus tard le....12.3 DEC 2020.....à 10 heures (heure locale). Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

9. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'ABSU-CEP sis au rez de chaussé de l'immeuble BASSAM ; carré 908 Gbégamey le.....**23 DEC 2020**.....à 10 heures 30 mn (heure locale). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Cotonou, le **04 DEC 2020**

**La Personne Responsable des
Marchés Publics**
Agence Béninoise du Service Universel
des communications Electroniques
et de la Poste (ABSU-CEP)
La Personne Responsable des
Marchés Publics
Hervé Tino HOUNKPATIN